OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA (LCAC) ET LE MDN

1. **Rendement.** Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC) et le MDN.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître le partenariat entre la LCAC et le MDN, y compris :

   a. les trois niveaux de la LCAC,

   b. les rôles de la LCAC et du MDN,

   c. les responsabilités de la LCAC, et

   d. les responsabilités du MDN.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les trois niveaux de la LCAC, y compris : a. le niveau national, b. le niveau provincial, et c. le niveau local.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Discuter du rôle de la LCAC, y compris : a. choisir les bénéficiaires d'une bourse d'études, y compris : 1. la bourse d'études post-secondaires Robert et Mary Dale, 2. la bourse d'études post-secondaires Léonard et Kathleen Birchall, 3. les récompenses de formation au pilotage, 4. la bourse de pilote d'avion de l'Association canadienne de l'aviation d'affaires, 5. la bourse de pilote d'avion de CAE, 6. la bourse de pilote d'avion de Air Line Pilots Association, 7. la récompense Irvin Erb/Virginia Mitchell pour les meilleurs pilotes d'avion au Canada, et	Exposé interactif	10 min	C3-248

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	8. le prix annuel d'excellence en musique; et b. participer à certains aspects du processus de sélection des cadets pour les cours d'instruction d'été nationaux, qui pourraient inclure : 1. l'Échange international des cadets de l'Air (EICA), 2. la bourse de pilote d'avion (BPA), 3. la bourse de pilote de planeur (BPP), 4. le cours de leadership et d'instruction du Cérémonial (CLIC), 5. le cours d'instructeur de conditionnement physique et de sports (CICPS), 6. le cours d'instructeur en survie (CIES), 7. le cours d'aérospatiale avancée (CASA), 8. le cours de technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef (CTAA-EA), • ◦ le cours de technologie avancée de l'aviation – opérations d'un aéroport (CTAA-OA), et ◦ le voyage à Oshkosh (VO).			
PE3	Énumérer les responsabilités de la LCAC, y compris : a. faire des recommandations sur la formation ou la dissolution des escadrons; b. offrir au besoin une aide financière aux escadrons; c. superviser les comités répondants de l'escadron; d. superviser, en collaboration avec le MDN, le déroulement efficace des escadrons des cadets de l'air et de leurs comités répondants; e. gérer les comptes en fiducie ouverts pour les récompenses aux cadets exceptionnels; f. identifier et décerner d'autres récompenses appropriées afin d'honorer le rendement des cadets et des bénévoles, qui mérite des éloges; et g. participer au processus de sélection des cadets qui participeront aux cours nationaux et aux programmes d'échange.	Exposé interactif	5 min	C3-247 (p.1 à 12)
PE4	Identifier la responsabilité du MDN de fournir les éléments suivants :	Exposé interactif	5 min	C3-247 (p.1 à 12)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. la supervision et l'administration des escadrons de cadets; b. le matériel aux escadrons conformément au barème de distribution; c. la formation, la rémunération et les allocations des officiers du Cadre des instructeurs de cadets (CIC); d. les fonds pour le paiement des subventions annuelles (p. ex., subventions aux musiques) et des allocations d'instruction; e. le transport pour se rendre à l'instruction dirigée; f. les installations et le personnel aux centres d'instruction d'été des cadets (CIEC); g. les programmes et le matériel d'instruction; h. les soins médicaux de la façon prévue par les règlements; i. la liaison avec les escadrons de cadets; j. les officiers ou les civils appropriés pour les revues annuelles officielles; et k. la politique à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils et des cadets.			

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au partenariat entre la LCAC et le MDN.

7. **Documents de référence**

   a. C3-247 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Guide des politiques et méthodes administratives*. Extrait le 13 février 2008 du site www.aircadetleague.com/main.asp?language =english&flash=enabled&page=news_e.html.

   b. C3-248 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Bourses d'études post-secondaires*. Extrait le 13 février 2008 du site http://www.aircadetleague.com/main.asp?language=french&flash=enabled&page=news_f.html.

8. **Matériel d'instruction**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

   b. du ruban, et

   c. des fiches aide-mémoire.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

9. **Matériel d’apprentissage**

   a. le document sur les renseignements relatifs aux commanditaires de l’escadron,

   b. le document sur les cours d’instruction d’été des cadets l’Air,

   c. le document sur le partenariat avec la LCAC, et

   d. le document sur le partenariat avec le MDN.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l’année d’instruction et avant la tenue des comités de sélection pour les bourses et les cours nationaux.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.